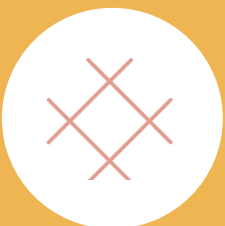


PATCHWORK
MAILLAGE DE COMPÉTENCES

Programme de formation

LE TUTORAT – L'INTEGRATION

Date : 01/02/2025





PATCHWORK
MAILLAGE DE COMPÉTENCES

SOMMAIRE

1. Contexte de la formation
2. Proposition – contenu du programme
3. Proposition financière
4. Bon pour accord

1. Contexte de la formation

Il ne suffit pas d'être un bon professionnel ou d'avoir une longue expérience au poste pour être un.e bon.ne tuteur.trice.

Cette fonction doit s'appuyer sur des personnes volontaires et possédant des compétences relationnelles pédagogiques et organisationnelles.

Le programme ci-après a été conçu pour permettre à toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction tutorale d'atteindre **les objectifs** suivants :

- Constituer une communauté de tuteurs.trices
- Outiller la fonction tutorale :
 - o Accueillir et intégrer le nouvel arrivant
 - o Identifier les savoir-faire à transmettre et organiser la transmission
 - o Transmettre son savoir faire
 - o Organiser & construire le parcours de formation avec les formateurs internes et le tuteuré
 - o Participer à l'évaluation des savoirs et compétences acquis dans le cadre du parcours de professionnalisation
- Animer la communauté de tuteurs.trices, favoriser les échanges de pratiques et évaluer les effets sur l'organisation générale

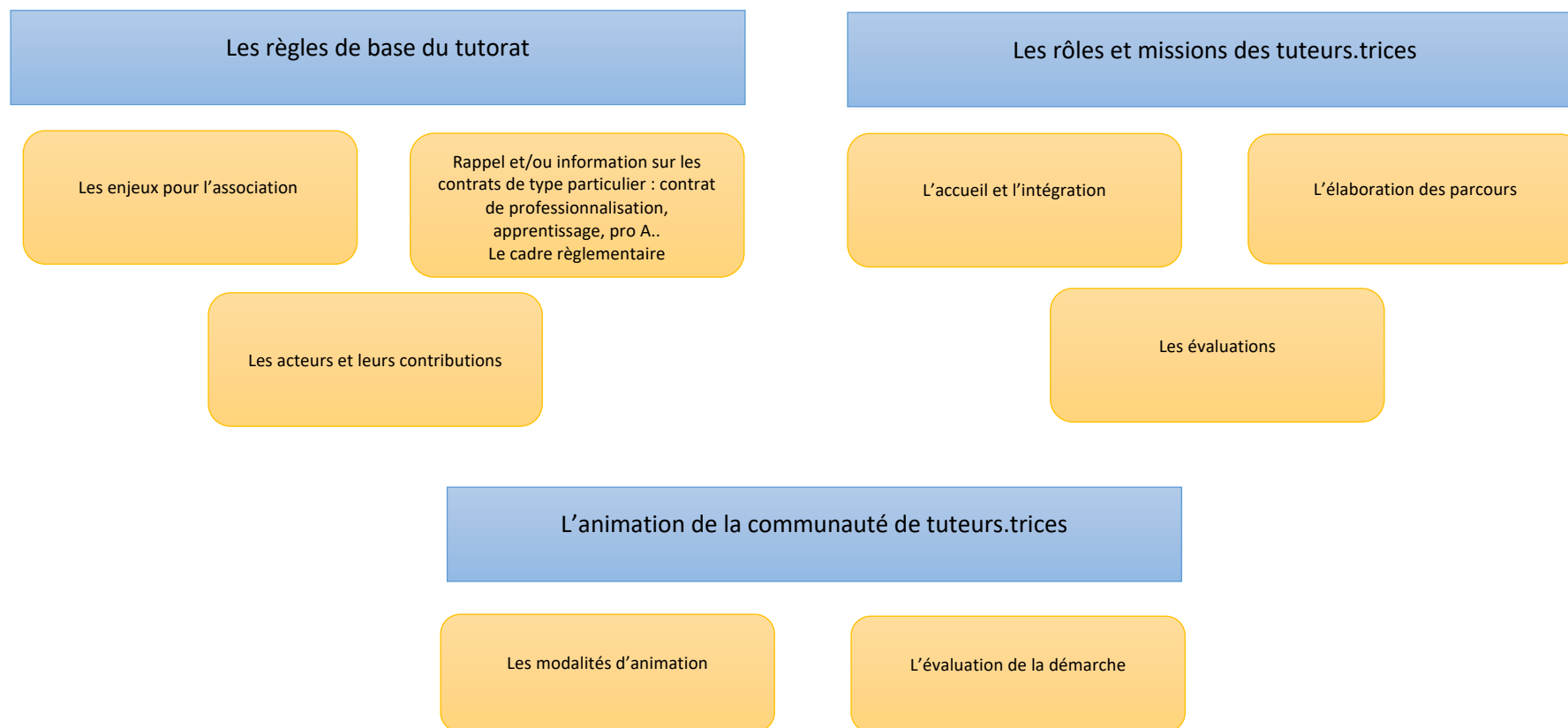
Parti pris pédagogique

- Les méthodes sont actives et basées sur l'expérience et les pratiques de l'organisation, cette action de formation permet aux participants de conduire des actions adaptées à l'accompagnement de la communauté de tuteurs.trices
- L'intervenante s'appuie sur cette méthode de travail pour apporter des points de repère, des outils utiles en corrélation avec les pratiques de l'organisation.
- La boîte à outils constituée de fiches techniques et d'un livret de suivi sera enrichie au cours de la formation.

Prérequis : aucun

1. Proposition, contenu du programme de formation

Liste des modules de formation « La constitution et l'animation d'une communauté de tuteurs »



MODULE 1 – LES REGLES DE BASE DU TUTORAT

- Identifier les enjeux liés au tutorat.
- S'approprier les différentes missions et activités du tuteur :
 - Repérer les phases et entretiens clés de l'accompagnement.
 - Distinguer les différents temps du tutorat.
- Situer le cadre juridique de sa mission, selon le dispositif mobilisé (apprentissage, contrat de professionnalisation, Pro-A, autre)

Modalités pédagogiques :

Apports méthodologiques et de connaissances

Modalités d'évaluation :

QCM de connaissances

MODULE 2 – LES ROLES ET MISSIONS DES TUTEURS.TRICES

- Accompagner les tuteurs.trices dans l'identification des compétences à maîtriser, en s'appuyant sur les ressources à disposition (référentiel activités compétences...).
- Identifier les actions à mener en amont du tutorat.
- Favoriser l'accueil du tuteuré et l'animation du premier entretien permettant de déterminer les objectifs individualisés de montée en compétences.
- Accompagner la construction du parcours de formation sur le terrain.
- Anticiper l'aménagement des situations de travail formatrices au regard des besoins de l'apprenant.

Modalités pédagogiques :

Apports méthodologiques et de connaissances

Analyse et choix des supports

Accompagnement à l'élaboration d'une boîte à outils

Modalités d'évaluation :

Outils co-construits

MODULE 3 – L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTE DE TUTEURS.TRICES

- Accompagner les tuteurs.trices dans le suivi des parcours d'intégration et de formation au poste de travail
- Animer les partages et retours d'expériences
- Capitaliser sur les facteurs de réussite et essayer sur l'ensemble des établissements et services
- Outiller la communauté et ajuster pour faciliter la mission tutorale

Public visé :

Action de développement et d'adaptation des compétences.

Accessibilité : si l'un ou l'une des participant(e)s pense être une personne en situation de handicap, prenez contact avec nous afin d'adapter la formation et ses modalités d'organisation.

Les supports seront remis en version papier et numérique (transposables en audiodescription) et les séances pourront être enregistrées sous réserve d'accord de l'ensemble des participants

Modalités pédagogiques :

Apports méthodologiques et de connaissances

Analyse et choix des supports

Accompagnement à l'élaboration des modalités et supports d'animation

Modalités d'évaluation :

Outils co-construits

CALENDRIER & LIEU DE LA FORMATION

A définir

Modalités et délai d'accès à la formation :

Vous pouvez inscrire vos stagiaires jusqu'à 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Sanction de la formation

Une attestation de fin de formation – faisant apparaître la maîtrise des compétences – sera délivrée en fin de formation.

La formation se déroule en présentiel

PROPOSITION FINANCIERE

Ce tarif comprend 1 journée d'intervention en face à face pédagogique – la préparation et les frais annexes (déplacement, supports ...)

1 jours X 1000 euros HT
TOTAL de 1200 euros TTC